



## ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

### Suppression du jour de carence

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, vous pouvez bénéficier d'un arrêt de travail pour maladie sans délai de carence si vous subissez une interruption spontanée de grossesse ou une interruption de grossesse pratiquée pour motif médical.

Les personnes concernées par une interruption médicale de grossesse sont invitées à transmettre via ARIANE les volets 2 et 3 de l'avis d'arrêt de travail sans carence remis par leur praticien.

### Revalorisation de la rémunération des doctorants

Conformément à l'arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel, celle-ci passera de 2135 € (montant appliqué au CNRS) à :

- 2200 € brut à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- 2300 € brut à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## ACTUALITÉS CNRS

### Calendrier de la campagne des concours internes et formation

**Cette année la campagne des concours internes se déroulera du 20 janvier 2025 au 20 février 2025.** Les auditions auront lieu du 03 au 29 avril 2025.

Pour vous accompagner au mieux dans la préparation de ces concours, une formation est mise en place en DR14 sous l'intitulé "Préparation concours internes 2025".


Vous avez jusqu'au 13 décembre 2024 pour vous y inscrire via [le site régional dédié à la formation permanente !](#)



### Session de formation : “Conduite de projet doctoral (bilingue)”


Le pôle formation organisera 2 sessions de formations sur la conduite de projet doctoral (bilingue)

La formation s’adresse aux doctorants de 1ère année rémunérés par le CNRS. Une première session sera mise en place les 14 et 15 janvier 2025 et la 2ème session sera organisée les 02 et 03 avril 2025.

 [dr14.liste.formationpermanente@dr14.cnrs.fr](mailto:dr14.liste.formationpermanente@dr14.cnrs.fr)

### Ressortissants de nationalité non européenne lauréat de concours externes

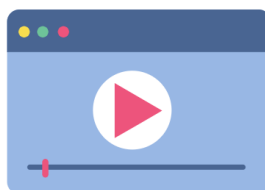
Les ressortissants de nationalité non européenne doivent obtenir une autorisation de séjour et de travail, en adéquation avec les fonctions exercées, en amont de leur nomination. Dans l’attente de ces autorisations, il pourrait être nécessaire de repousser la nomination, dans la limite de la parution des concours 2025 au Journal Officiel. Si une telle situation venait à se présenter, le Service des Ressources Humaines en informerait rapidement l’unité concernée.

 Votre gestionnaire RH

### Formation EGALTOU au fil de l’eau

Toutes les personnes accueillies depuis le 1er janvier 2024 en unité peuvent se sensibiliser à la lutte contre le sexisme et les violences sexistes et sexuelles ainsi qu’aux enjeux d’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Quelque soit leur statut et la tutelle, il est possible de s’inscrire en autonomie à une session.



Inscription



### Ouverture de la campagne de mobilité d’Hiver 2024-25


**La campagne de mobilité interne se déroulera du 4 décembre 2024 au 16 janvier 2025.**

Les offres de postes seront publiées sur [le portail emploi du CNRS](#) et sur [le site Mobilité Interne](#).

Les candidats devront postuler directement en ligne sur le portail emploi.

Pendant cette période, seront proposées aux agents souhaitant effectuer une mobilité interne au CNRS : des fonctions “NOEMI” et des fonctions susceptibles d’être pourvues « FSEP » qui impliquent le transfert d’ETPT entre entités de départ et d’accueil, le cas échéant entre instituts. Cette campagne 35 offres seront affichées en primo affichage.

Un webinaire de lancement de campagne sera proposé aux directions concernées par un affichage avant l’ouverture de la campagne, le mardi 26 novembre 2024 de 14H00 à 15H00. Le lien de connexion vous sera transmis prochainement.

 [dr14.liste.noemi@dr14.cnrs.fr](mailto:dr14.liste.noemi@dr14.cnrs.fr)

### Ouverture de la campagne du Compte Epargne Temps

La campagne du Compte Epargne Temps (CET) est ouverte dans AGATE-TEMPO depuis le 1er novembre 2024.

Nous mettons à votre disposition un guide opérationnel du CET qui précise les modalités d’ouverture, d’alimentation et d’option ainsi que le calendrier de la campagne à respecter



Pour rappel :

- Du 1er novembre au 31 décembre 2024 : saisie des mouvements d'alimentation et choix d'option ;
- Du 1er au 31 janvier 2025 : saisie des choix d'option uniquement (l'alimentation n'est plus possible) et validation des choix d'option par les gestionnaires SRH ;
- 1er février 2024 : Clôture de la campagne

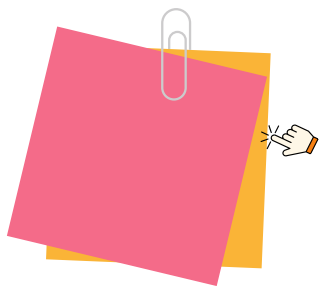
Nous attirons votre attention sur les nouvelles règles temporaires qui seront appliquées cette année uniquement, conformément à l'arrêté du 22 février 2024 créant des dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat en raison de l'organisation des jeux olympiques et Paralympiques.

Les modalités qui changent pour cette année uniquement sont les suivantes :

- Un plafond relevé à 70 jours au lieu de 60 ;
- Une progression du nombre de jours pouvant être maintenus sur le CET qui passe de 10 jours à 20 jours.

## Nouvelle configuration d'Agate-Tempo

Compte tenu de la nouvelle configuration d'AGATE, un memento a été également créé afin de vous accompagner dans votre saisie. Celui-ci est disponible dans les Actualités sur votre page d'accueil d'AGATE-TEMPO.



Votre gestionnaire RH

Welcome

Nous accueillons au SRH une nouvelle collègue au sein du pôle "Développement social" :

- **Marine ESPIAU au 18 novembre 2024**

Goodbye!

Nous disons au revoir à **Julien MARTY** qui partira pour de nouvelles aventures à la fin du mois.

Son remplacement est organisé, un mail d'information vous sera adressé prochainement.



Vos contacts SRH

CNRS Pratique



# Save the Date

## WEBINAIRE

### Lancement campagne de mobilité d'Hiver

Le 26 novembre 2024 de 14h00 à 15h00

*Lien de connexion envoyé prochainement*

## WEBINAIRE

### Comment prévenir et traiter les situations conflictuelles et les comportements fautifs ?

Le 03 décembre 2024 à 10h30

*Lien de connexion envoyé prochainement*

## Ouverture de la campagne de mobilité

Du 04 décembre 2024 au 16 janvier 2025

## Campagne CET

Du 1er novembre 2024 au 1er février 2025



Vos contacts SRH

CNRS Pratique

